

ÉVALUATION DE LA PRÉSENTATION ORALE DU CHEF D'ŒUVRE AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL – REPÈRES DE PROGRESSIVITÉ

Éléments d'évaluation	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
	<i>Le candidat est un orateur qui éprouve des difficultés et a besoin d'être étayé.</i>	<i>Le candidat est un orateur moyen, en devenir.</i>	<i>Le candidat est un bon orateur, préparé.</i>	<i>Le candidat est un orateur compétent.</i>
Identification claire, précise et restituée objectivement des points suivants : objectifs du projet, étapes, acteurs, part individuelle investie dans le projet.	Le candidat présente le chef d'œuvre en délivrant une partie des informations attendues sans que celles-ci le soient de manière claire et précise.	Le candidat présente le chef d'œuvre en délivrant une grande partie des informations attendues sans qu'elles le soient de manière claire et précise.	Le candidat présente le chef d'œuvre en identifiant clairement toutes les informations attendues.	Le candidat présente le chef d'œuvre en identifiant clairement toutes les informations attendues. Son propos est très précis.
Hiérarchisation correcte des informations délivrées pour introduire le sujet.	Le candidat délivre une partie des informations et tente de les hiérarchiser.	Le candidat délivre toutes les informations de manière aléatoire.	Le candidat délivre toutes les informations dans un ordre hiérarchisé.	Le candidat délivre toutes les informations dans un ordre hiérarchisé. Il utilise des connecteurs logiques pour structurer son propos.
Clarté de la présentation et la pertinence des termes utilisés.	Le candidat déroule son propos sans utiliser un lexique professionnel adapté. La syntaxe fragile nuit à la clarté du propos.	La présentation du candidat est globalement claire sans que le vocabulaire utilisé relève de la pratique professionnelle.	La présentation du candidat est claire ; le lexique est pertinent et son emploi rend compte de la pratique professionnelle.	La présentation du candidat est très claire ; le lexique est précis et son emploi, judicieux, relève de la pratique professionnelle ; la syntaxe suit un cheminement raisonné.
Respect des consignes données sur le contenu exigé de la présentation.	Le candidat déroule sa présentation sans respecter les consignes exigées.	Le candidat déroule sa présentation, mais ne livre qu'une partie du contenu exigé.	Le candidat respecte les consignes données sur le contenu exigé de la présentation.	Le candidat répond aux attendus de l'épreuve en s'exprimant avec aisance.
Autonomie d'expression par rapport au support de présentation orale du chef-d'œuvre. <i>Nota bene : sur l'utilisation du support, se référer à l'arrêté et à la circulaire relatifs (extraits reportés ci-dessous).</i>	Sans support Le candidat peine à présenter son chef d'œuvre.	Le candidat fait preuve de peu d'autonomie. Sa présentation est hésitante.	Le candidat présente en autonomie le chef d'œuvre. Quelques hésitations demeurent.	Le candidat présente le chef d'œuvre en toute autonomie. Il maîtrise parfaitement les codes de l'oral.
	Avec support Le candidat lit la feuille qui lui sert de support.	Le candidat peine à se détacher du support.	Le candidat s'appuie ponctuellement et de manière pertinente sur son support.	Le candidat ne se sert pas du support qu'il a préparé ou l'utilise à bon escient pour illustrer son propos.

Identification des difficultés rencontrées et de la manière dont elles ont été dépassées ou non.	Le candidat évoque quelques difficultés rencontrées sans exprimer la manière dont elles ont été dépassées ou non.	Le candidat évoque les difficultés rencontrées sans véritablement exprimer la manière dont elles ont été dépassées ou non.	Le candidat évoque clairement les difficultés rencontrées et exprime sans détour la manière dont elles ont été dépassées ou non.	Le candidat évoque clairement et précisément les difficultés rencontrées ; il exprime avec justesse et à propos, la manière dont elles ont été dépassées ou non.
Mise en avant des aspects positifs ou présentant des difficultés rencontrés au long du projet.	Le candidat exprime globalement l'aspect positif du projet – ou sa difficulté de réalisation – sans entrer dans les détails.	Le candidat exprime quelques aspects positifs du projet – ou les difficultés diverses – sans véritablement les mettre en avant et sans entrer dans la chronologie de la réalisation.	Le candidat exprime clairement les aspects positifs du projet – ou les difficultés diverses – qu'il a identifiés au fur et à mesure de la mise en œuvre. Il les met en avant de manière très schématique.	Le candidat exprime très clairement les aspects positifs – ou les difficultés diverses – du projet. Il sait mettre en avant ces aspects en les reliant aux différentes étapes identifiées au fur et à mesure de la mise en œuvre.
Mise en perspective de l'expérience tirée du chef-d'œuvre dans le cadre plus large du contexte économique, culturel, de la filière métier concernée.	Le candidat parle de son chef d'œuvre, esquisse à peine la dimension soit économique, soit culturelle, de la filière métiers concernée. Son propos reste superficiel.	Le candidat parle de son chef d'œuvre en l'inscrivant de manière superficielle dans une dimension soit économique, soit culturelle, de la filière métiers concernée.	Le candidat parle de son chef d'œuvre en l'inscrivant dans un contexte économique et culturel, de la filière métiers concernée.	Le candidat parle avec beaucoup d'aisance de son chef d'œuvre en l'inscrivant dans un contexte économique et culturel, de la filière métiers concernée.
Émission d'un avis ou ressenti personnel sur le chef-d'œuvre entrepris.	Le candidat donne son avis ou son ressenti ; son propos reste vague et peu justifié.	Le candidat donne son avis ou son ressenti ; le propos est partiellement justifié et structuré. Le lexique (notamment celui relatif à l'expression du goût et du jugement) est peu précis.	Le candidat donne son avis ou son ressenti ; le propos est justifié et structuré ; le lexique (notamment celui relatif à l'expression du goût et du jugement) est approprié.	Le candidat donne son avis ou son ressenti avec pertinence et cohérence ; le propos est justifié et structuré ; le lexique (notamment celui relatif à l'expression du goût et du jugement) est finement mobilisé.
Mise en exergue de la pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier du candidat.	Le candidat fait le lien entre le chef d'œuvre et sa filière métier sans en montrer la pertinence.	Le candidat fait le lien entre le chef d'œuvre et sa filière métier. Il tente d'en montrer la pertinence.	Le candidat fait le lien entre le chef d'œuvre et sa filière métier. Il montre la pertinence du lien à travers un langage clair, cohérent et adapté au propos.	Le candidat fait parfaitement le lien entre le chef d'œuvre et sa filière métier. Son aisance à l'oral lui permet de montrer toute la pertinence du lien.
Identification, au travers de la réalisation du chef-d'œuvre, des enjeux de la transition écologique et/ou numérique, dans le champ de sa spécialité de baccalauréat.	Le candidat évoque à peine les enjeux de la transition écologique et/ou numérique, dans le champ de sa spécialité de baccalauréat.	Le candidat identifie de manière superficielle les enjeux de la transition écologique et/ou numérique, dans le champ de sa spécialité de baccalauréat.	Le candidat sait évoquer sans hésitation les enjeux de la transition écologique et/ou numérique, dans le champ de sa spécialité de baccalauréat.	Le candidat sait évoquer avec à propos et de manière subtile les enjeux de la transition écologique et/ou numérique, dans le champ de sa spécialité de baccalauréat.

Arrêté du 20-10-2020 paru au BO n° 41 du 29 octobre 2020 : « Tous les élèves ou apprentis peuvent, s'ils le souhaitent, étayer leur propos en s'appuyant sur un support relatif à leur chef-d'œuvre, de 5 pages (recto) maximum et pouvant ne pas se limiter à du texte, qu'ils apportent et utilisent librement lors de l'oral ».

La circulaire du 22-10-2020 publiée au BO précité précise que le support « ne doit pas être lu ».